



RCS : LE MANS

Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00081

Numéro SIREN : 315 348 169

Nom ou dénomination : SOCOFLEC

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt 3319

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DU MANS

Cité Judiciaire
1 Avenue Pierre Mendes France
72014 LE MANS CX 2
Contact: Gtcsarthe@aol.com Site: www.infogreffe.fr
TEL : 0 891 01 11 11

RECEPISSE DE DEPOT

CAB VILAINE
BP 30123
44817 ST HERBLAIN CEDEX

V/REF :
N/REF : 76 B 81 / 2017-B-3319

Le Greffier du Tribunal de Commerce DU MANS certifie qu'il a reçu le 29/06/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

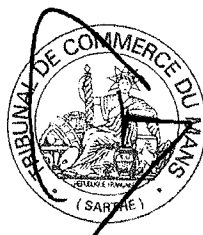
Concernant la société

SOCOFLEC
Société par actions simplifiée
rue Henri Dunant
72200 La Flèche

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3319 le 06/07/2017

R.C.S. LE MANS 315 348 169 (76 B 81)

Fait à LE MANS le 06/07/2017,
LE GREFFIER



SOCOFLEC
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 000 euros
Siège social : Rue Henri Dunant - 72200 LA FLECHE
315 348 169 RCS LE MANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2017
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 2 105 415,78 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 105 415,78 euros

A titre de dividendes 2 002 077,00 euros
Soit 231 euros par action

Le solde 103 338,78 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 4 738 510,13 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 000 691 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 386 euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :



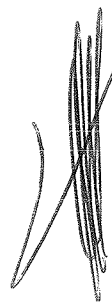
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/12/2013	1 499 814 €	873	1 491 224 €	8 590 €
31/12/2014	1 599 336 €	873	1 588 344 €	10 992 €
31/12/2015	1 603 395 €	8 667	1 602 285 €	1 110 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

Monsieur Xavier GENTET





Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SOCOFLEC

Rue Henri DUNANT
72200 - LA FLECHE

S.A.S. au capital de 1 500 000 €
R.C.S. LE MANS 315 348 169

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016

certifié conforme



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	25 020 421	14 583 602	10 436 819	11 044 451
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	2 168 690	79 376	2 089 313	2 089 313
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	80 139	79 376	762	762
FONDS COMMERCIAL (1)	2 088 551		2 088 551	2 088 551
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 184 126	14 504 225	5 679 900	6 234 228
TERRAINS	827 879	250 838	577 041	594 649
CONSTRUCTIONS	13 043 413	9 064 833	3 978 579	4 617 347
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 530 094	4 483 497	1 046 596	894 866
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	782 739	705 056	77 682	108 286
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				19 077
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 667 605		2 667 605	2 720 909
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 823 578		1 823 578	1 804 462
PRETS	750 467		750 467	817 553
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	93 559		93 559	98 893
ACTIF CIRCULANT	12 194 418		12 194 418	11 210 419
STOCKS ET EN-COURS	6 195 290		6 195 290	5 989 688
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	20 239		20 239	23 542
MARCHANDISES	6 175 051		6 175 051	5 966 145
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 685 415		1 685 415	1 220 872
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	353 194		353 194	353 491
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 332 221		1 332 221	867 381
CREANCES DIVERSES (3)	195 516		195 516	639 508
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	292 625		292 625	1 354 544
DISPONIBILITES	3 771 317		3 771 317	1 966 152
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	54 252		54 252	39 653
TOTAL GENERAL	37 214 840	14 583 602	22 631 237	22 254 871
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			41 690	42 122
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 500 960	8 094 753
CAPITAL	1 500 000	1 500 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	110 373	110 373
RESERVES	4 785 171	4 713 440
RESERVE LEGALE	150 000	150 000
AUTRES RESERVES	4 635 171	4 563 440
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 105 415	1 685 950
PROVISIONS REGLEMENTEES		84 989
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 500 960	8 094 753
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	32 284	32 284
PROVISIONS POUR RISQUES	32 284	32 284
DETTES (1)	14 097 992	14 127 833
DETTES FINANCIERES (2)	4 458 372	4 830 983
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 489 832	3 066 189
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 968 540	1 764 794
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	768	1 124
DETTES D'EXPLOITATION	9 466 007	9 189 869
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 022 447	5 955 789
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 242 027	3 024 964
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	201 532	209 115
DETTES DIVERSES	172 843	105 857
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	14 476	31 778
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	90 273	
AUTRES DETTES DIVERSES	68 093	74 078
TOTAL GENERAL	22 631 237	22 254 871
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 196 351 10 901 641	3 459 459 10 668 374
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTES DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	72 156 403	72 237 924
VENTES DE MARCHANDISES	71 103 145	70 947 508
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	27 110	27 301
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	908 744	1 134 551
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	72 039 001	72 109 361
REPRISES SUR PROVISIONS	4 711	5 022
TRANSFERTS DE CHARGES	87 215	93 384
AUTRES PRODUITS	25 475	30 156
CHARGES D'EXPLOITATION	68 322 284	69 032 671
ACHATS DE MARCHANDISES	54 874 421	55 358 143
VARIATION DES STOCKS	(208 905)	141 370
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	104 922	105 813
VARIATION DES STOCKS	3 302	(5 708)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 639 884	4 688 511
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	969 118	926 699
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 416 309	5 349 705
CHARGES SOCIALES	1 527 721	1 464 072
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	985 773	985 973
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		4 711
AUTRES CHARGES	9 735	13 379
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 834 118	3 205 252
PRODUITS FINANCIERS	48 120	47 262
PARTICIPATIONS	15 941	17 977
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 235	7 887
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	27 941	21 002
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	1	395
CHARGES FINANCIERES	89 767	107 404
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	89 676	107 404
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	90	
RESULTAT FINANCIER	(41 646)	(60 142)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 792 472	3 145 110



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	303 206	13 109
SUR OPERATIONS DE GESTION	95 658	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 737	125
REPRISES SUR PROVISIONS	202 809	12 984
CHARGES EXCEPTIONNELLES	226 965	229 841
SUR OPERATIONS DE GESTION	217 955	100 197
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	9 010	129 644
RESULTAT EXCEPTIONNEL	76 240	(216 731)
PARTICIPATION DES SALAIRES	753 402	570 634
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 009 895	671 794
<i>Total des produits</i>	<i>72 507 730</i>	<i>72 298 296</i>
<i>Total des charges</i>	<i>70 402 314</i>	<i>70 612 346</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	2 105 415	1 685 950
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	10 225	9 842
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 8 667 actions de 173,07 euros.

Fonds commercial

* OBI	Acquisition le 21/01/1993	30 490
* FLEDIS (ex. ESCALE)	Fusion le 25/06/1997	2 058 062
		2 088 552

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	2 168 691			2 168 691
Immobilisations corporelles	19 988 690	440 456	245 020	20 184 126
Immobilisations financières - titres	1 804 463	19 116		1 823 579
Immobilisations financières - créances	916 447	36 482	108 903	844 026
	24 878 291	496 053	353 922	25 020 422

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	79 377			79 377
Immobilisations corporelles	13 754 462	994 784	245 020	14 504 226
	13 833 839	994 784 (*)	245 020	14 583 603
(*) Dont dotation : . linéaire		870 152		
. dégressive		115 621		
. exceptionnelle		9 010		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées (1)	84 989		84 989	
Provisions pour risques et charges (2)	32 285			32 285
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	122 532		122 532	
	239 805		207 521	32 285
(*) Dont : . exploitation			4 711	
. financier			-	
. exceptionnel			202 810	

(1) Provision pour investissements.

(2) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à un litige avec un salarié.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	844 026	41 691	802 335
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 685 415	1 685 415	
Créances diverses	195 516	195 516	
Charges constatées d'avance	54 253	54 253	
	2 779 211	1 976 876	802 335

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	954	954		
Emprunts bancaires (1)	2 488 879	613 320	1 760 517	115 041
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 968 540	1 187 954	780 586	
Avances, acompte reçus sur commandes	769	769		
Dettes d'exploitation	9 466 008	8 925 802		540 206
Dettes diverses	172 843	172 843		
Produits constatés d'avance				
	14 097 993	10 901 642	2 541 104	655 247
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				954
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				300 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				875 979
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				891 285

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Moins-value latente au début de l'exercice	17
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il se ventile de la façon suivante :

- Magasin	54 746 400
- Drive	4 304 847
- Station-service	12 617 123
- Restauration	370 630
	72 039 001

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	27
- Employés	236
	271

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 288 166 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 291 498 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Prime économies d'énergie	0	95 659
Cessions d'immobilisations corporelles	0	4 738
Provision pour investissement	0	84 989
Litige Galec	117 821	117 821
Pénalités et amendes	135	0
Abandon de créance	100 000	0
Dotation exceptionnelle sur mises au rebut	9 010	0
	226 966	303 207

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	540 206
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	213 196
	<u>753 402</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 168 286
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-158 391</u>
	1 009 895

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	378 183
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	441 425

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	2 488 879	2 488 879	2 456 372
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(1) Nantissement du fonds de commerce

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	3 133 119	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 32 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 585 000 €

Entreprises liées

	S.A.S. BAZAR FLECHOIS 72200 LA FLECHE R.C.S. LE MANS 602 037 715	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	568 104	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	10 226	-
Charges financières	-	-

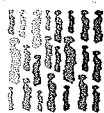
Filiales & participations à plus de 50 %

S.A.S. BAZAR FLECHOIS
72200 LA FLECHE
R.C.S. LE MANS 602 037 715

Capital	55 920
Capitaux propres autres que le capital	523 482
Quote-part du capital détenu	95.60 %
Valeur brute des titres détenus	568 104
Valeur nette des titres détenus	568 104
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	359 311
Résultat du dernier exercice clos	238 519
Dividendes encaissés	10 226

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Grefle

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00

F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SOCOFLEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 €

Rue Henri Dunant

72200 LA FLECHE

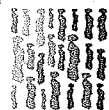
RCS LE MANS B 315 348 169

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00

F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SOCOFLEC

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 000 €

Rue Henri Dunant

72200 LA FLECHE

RCS LE MANS B 315 348 169

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **SOCOFLEC SAS**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables relatives aux stocks et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Nous nous sommes assurés de leur correcte comptabilisation notamment :

- ✧ par l'assistance à l'inventaire physique du magasin,
- ✧ en matière de valorisation par une revue analytique des stocks et le contrôle par sondage des factures d'achats,
- ✧ en matière d'ajustement par rapport à la date de l'inventaire physique eu égard au décalage entre la date de l'inventaire physique et la date de clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

LE MANS, le 23 mai 2017
Pour le CABINET SOGEC AUDIT



Didier ROUILLARD
Commissaire aux Comptes



sogecAUDIT

Commissariat aux Comptes

SARL au Capital de 10 000€

167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS

Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29

RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	25 020 421	14 583 602	10 436 819	11 044 451
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	2 168 690	79 376	2 089 313	2 089 313
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	80 139	79 376	762	762
FONDS COMMERCIAL (1)	2 088 551		2 088 551	2 088 551
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20 184 126	14 504 225	5 679 900	6 234 228
TERRAINS	827 879	250 838	577 041	594 649
CONSTRUCTIONS	13 043 413	9 064 833	3 978 579	4 617 347
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 530 094	4 483 497	1 046 596	894 866
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	782 739	705 056	77 682	108 286
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				19 077
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 667 605		2 667 605	2 720 909
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 823 578		1 823 578	1 804 462
PRETS	750 467		750 467	817 553
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	93 559		93 559	98 893
ACTIF CIRCULANT	12 194 418		12 194 418	11 210 419
STOCKS ET EN-COURS	6 195 290		6 195 290	5 989 688
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	20 239		20 239	23 542
MARCHANDISES	6 175 051		6 175 051	5 966 145
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 685 415		1 685 415	1 220 872
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	353 194		353 194	353 491
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 332 221		1 332 221	867 381
CREANCES DIVERSES (3)	195 516		195 516	639 508
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	292 625		292 625	1 354 544
DISPONIBILITES	3 771 317		3 771 317	1 966 152
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	54 252		54 252	39 653
TOTAL GENERAL	37 214 840	14 583 602	22 631 237	22 254 871
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			41 690	42 122
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 500 960	8 094 753
CAPITAL	1 500 000	1 500 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	110 373	110 373
RESERVES	4 785 171	4 713 440
RESERVE LEGALE	150 000	150 000
AUTRES RESERVES	4 635 171	4 563 440
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 105 415	1 685 950
PROVISIONS REGLEMENTEES		84 989
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 500 960	8 094 753
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	32 284	32 284
PROVISIONS POUR RISQUES	32 284	32 284
DETTES (1)	14 097 992	14 127 833
DETTES FINANCIERES (2)	4 458 372	4 830 983
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 489 832	3 066 189
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 968 540	1 764 794
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	768	1 124
DETTES D'EXPLOITATION	9 466 007	9 189 869
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 022 447	5 955 789
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 242 027	3 024 964
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	201 532	209 115
DETTES DIVERSES	172 843	105 857
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	14 476	31 778
ETAT : IMPOTS SUR LES BENEFICES	90 273	
AUTRES DETTES DIVERSES	68 093	74 078
TOTAL GENERAL	22 631 237	22 254 871
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	3 196 351 10 901 641	3 459 459 10 668 374
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	72 156 403	72 237 924
VENTES DE MARCHANDISES	71 103 145	70 947 508
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	27 110	27 301
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	908 744	1 134 551
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	72 039 001	72 109 361
REPRISES SUR PROVISIONS	4 711	5 022
TRANSFERTS DE CHARGES	87 215	93 384
AUTRES PRODUITS	25 475	30 156
CHARGES D'EXPLOITATION	68 322 284	69 032 671
ACHATS DE MARCHANDISES	54 874 421	55 358 143
VARIATION DES STOCKS	(208 905)	141 370
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	104 922	105 813
VARIATION DES STOCKS	3 302	(5 708)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	4 639 884	4 688 511
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	969 118	926 699
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 416 309	5 349 705
CHARGES SOCIALES	1 527 721	1 464 072
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	985 773	985 973
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		4 711
AUTRES CHARGES	9 735	13 379
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 834 118	3 205 252
PRODUITS FINANCIERS	48 120	47 262
PARTICIPATIONS	15 941	17 977
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 235	7 887
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	27 941	21 002
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	1	395
CHARGES FINANCIERES	89 767	107 404
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	89 676	107 404
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	90	
RESULTAT FINANCIER	(41 646)	(60 142)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 792 472	3 145 110



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/12/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/12/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	303 206	13 109
SUR OPERATIONS DE GESTION	95 658	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 737	125
REPRISES SUR PROVISIONS	202 809	12 984
CHARGES EXCEPTIONNELLES	226 965	229 841
SUR OPERATIONS DE GESTION	217 955	100 197
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	9 010	129 644
RESULTAT EXCEPTIONNEL	76 240	(216 731)
PARTICIPATION DES SALAIRES	753 402	570 634
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 009 895	671 794
<i>Total des produits</i>	<i>72 507 730</i>	<i>72 298 296</i>
<i>Total des charges</i>	<i>70 402 314</i>	<i>70 612 346</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	2 105 415	1 685 950
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	10 225	9 842
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 20 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 8 667 actions de 173,07 euros.

Fonds commercial

* OBI	Acquisition le 21/01/1993	30 490
* FLEDIS (ex. ESCALE)	Fusion le 25/06/1997	2 058 062
		2 088 552

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	2 168 691			2 168 691
Immobilisations corporelles	19 988 690	440 456	245 020	20 184 126
Immobilisations financières - titres	1 804 463	19 116		1 823 579
Immobilisations financières - créances	916 447	36 482	108 903	844 026
	24 878 291	496 053	353 922	25 020 422

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	79 377			79 377
Immobilisations corporelles	13 754 462	994 784	245 020	14 504 226
	13 833 839	994 784 (*)	245 020	14 583 603
(*) Dont dotation : . linéaire		870 152		
. dégressive		115 621		
. exceptionnelle		9 010		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées (1)	84 989		84 989	
Provisions pour risques et charges (2)	32 285			32 285
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	122 532		122 532	
	239 805		207 521	32 285
(*) Dont : . exploitation			4 711	
. financier			-	
. exceptionnel			202 810	

(1) Provision pour investissements.

(2) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à un litige avec un salarié.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	844 026	41 691	802 335
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 685 415	1 685 415	
Créances diverses	195 516	195 516	
Charges constatées d'avance	54 253	54 253	
	2 779 211	1 976 876	802 335

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	954	954		
Emprunts bancaires (1)	2 488 879	613 320	1 760 517	115 041
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 968 540	1 187 954	780 586	
Avances, acompte reçus sur commandes	769	769		
Dettes d'exploitation	9 466 008	8 925 802		540 206
Dettes diverses	172 843	172 843		
Produits constatés d'avance				
	14 097 993	10 901 642	2 541 104	655 247

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 954

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 300 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 875 979

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 891 285

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Moins-value latente au début de l'exercice	17
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il se ventile de la façon suivante :

- Magasin	54 746 400
- Drive	4 304 847
- Station-service	12 617 123
- Restauration	370 630
	72 039 001

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	8
- Agents de maîtrise	27
- Employés	236
	271

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 288 166 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 291 498 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Prime économies d'énergie	0	95 659
Cessions d'immobilisations corporelles	0	4 738
Provision pour investissement	0	84 989
Litige Galec	117 821	117 821
Pénalités et amendes	135	0
Abandon de créance	100 000	0
Dotation exceptionnelle sur mises au rebut	9 010	0
	226 966	303 207

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	540 206
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	213 196
	<u>753 402</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 168 286
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	<u>-158 391</u>
	1 009 895

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	378 183
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	441 425

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	2 488 879	2 488 879	2 456 372
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

(1) Nantissement du fonds de commerce

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	3 133 119	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 32 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2016.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 585 000 €

Entreprises liées

	S.A.S. BAZAR FLECHOIS 72200 LA FLECHE R.C.S. LE MANS 602 037 715	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	568 104	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	10 226	-
Charges financières	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.S. BAZAR FLECHOIS
72200 LA FLECHE
R.C.S. LE MANS 602 037 715

Capital	55 920
Capitaux propres autres que le capital	523 482
Quote-part du capital détenu	95.60 %
Valeur brute des titres détenus	568 104
Valeur nette des titres détenus	568 104
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	359 311
Résultat du dernier exercice clos	238 519
Dividendes encaissés	10 226

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.